



lumo — *investissements*

www.lumo-france.com

SAS Lumo -investissement, 132 Rue Fondaudège
33000 Bordeaux, RCS bordeaux 749 957 486

DOSSIER DÉTAILLÉ

CAP SUR LE BIOGAZ

Un projet porté par Evergaz

 **evergaz**

L'OPÉRATION EN BREF

Participer à la croissance ambitieuse du portefeuille d'Evergaz avec pour objectif de devenir un opérateur majeur du biométhane en Europe

Type de produit	Obligations simples
Enveloppe disponible	3 millions d'euros
Seuil d'accès	50 €
Nominal de l'obligation	50€
Rendement	6,5% bruts
Versement du coupon	Annuel
Durée d'investissement	5 ans
Remboursement	In fine
Emetteur	EVERGAZ SA
Eligibilité	Personnes physiques, morales, associations...

FRAIS

Aucun frais d'entrée ni de gestion

FISCALITÉ

Pour une personne physique
Prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30%

Pour une personne morale à l'impôt sur les sociétés
Revenu soumis à l'impôt sur les sociétés

Les investisseurs sont informés que ce document ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers. Les informations utilisées pour l'analyse financière, technique et juridique du projet ont été fournies par le porteur de projet.

Lumo vous recommande d'être vigilant avant tout investissement. Les investissements comportent un risque d'illiquidité, un risque d'avoir un rendement inférieur aux attentes et un risque de perte totale ou partielle du montant investi.

Diversifiez votre épargne, n'investissez que l'argent dont vous n'avez pas besoin à court terme et n'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas.

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des besoins long terme majoritairement financés par les banques

Le développement d'une infrastructure d'énergie renouvelable prend plusieurs années (étude de faisabilité, obtention des autorisations, construction de la centrale et raccordement au réseau...) et nécessite des investissements initiaux en capital important.

Les investissements nécessaires à la construction des centrales sont aujourd'hui majoritairement financés sur le long terme par les banques, qui s'appuient sur la solide visibilité financière de ces projets.

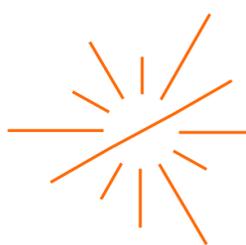
Une forte visibilité sur les revenus futurs

Une fois mise en service, une centrale de production d'énergie génère des revenus réguliers pendant plusieurs décennies en vendant l'électricité produite, par exemple à EDF en France (qui garantit, pendant 20 ans, l'achat de l'électricité à un prix fixé à l'avance)

Des besoins complémentaires pour accélérer et répondre aux enjeux de la transition

Les énergéticiens ont besoin de sources de financement complémentaires pour libérer des fonds propres leur permettant de conduire plus rapidement davantage de projets et de saisir les opportunités d'un secteur stratégique en forte croissance.

Le financement participatif répond à ce besoin tout en apportant une communication positive autour des projets d'énergies renouvelables et une meilleure acceptabilité dans les territoires.



Le financement participatif joue un rôle d'accélérateur en apportant une solution de financement complémentaire souple et sur-mesure, tout en créant du lien entre citoyens et acteurs de la transition.

INVESTIR AUTREMENT

Les offres proposées visent à rechercher une rentabilité financière, l'accélération des transformations justes et durables de notre économie et un impact environnemental positif et mesurable.

Plus qu'un placement, il s'agit d'accompagner des entreprises françaises expertes de leur secteur, dans leur stratégie de développement et de les aider à valoriser leurs projets d'ampleur.



Investir au sein d'une entreprise de manière désintermédiée et lui donner les moyens de sa croissance, c'est possible avec Lumo !

Une stratégie de moyen terme, non liquide, traditionnellement réservée aux investisseurs institutionnels et désormais accessible au plus grand nombre.

La dette privée utilise le plus souvent des titres de créances (obligations) et représente une solution de financement innovante, pour les entreprises non cotées en bourse.

Il s'agit donc d'une forme de prêt directement conclue entre des entreprises et des investisseurs. Votre épargne contribue ainsi en toute transparence, au financement de l'économie réelle en lien avec vos valeurs.

La proposition de valeur pour ce type d'actif est forte : diversification de son patrimoine, prévisibilité des rendements, impact et absence de volatilité.

En effet l'investissement en direct dans un actif réel non-côté, comme une infrastructure d'énergie renouvelable, représente une diversification de son patrimoine vis-à-vis des placements financiers traditionnels. Ces investissements, décorrélés des marchés financiers et donc de leur volatilité, génèrent, en contrepartie d'une prise de risque en capital, un complément de revenu régulier.

Réaliser un placement tangible à court ou moyen terme

Choisir un investissement durable qui accélère la transition énergétique

Soutenir les entreprises qui construisent un avenir neutre en CO2

LE PROJET EN QUELQUES MOTS

Nous avons le plaisir de vous proposer une nouvelle offre d'investissement qui vise à soutenir le développement de projets et l'augmentation de la capacité installée du Groupe Evergaz, opérateur intégré et spécialisé dans la production de gaz renouvelable.

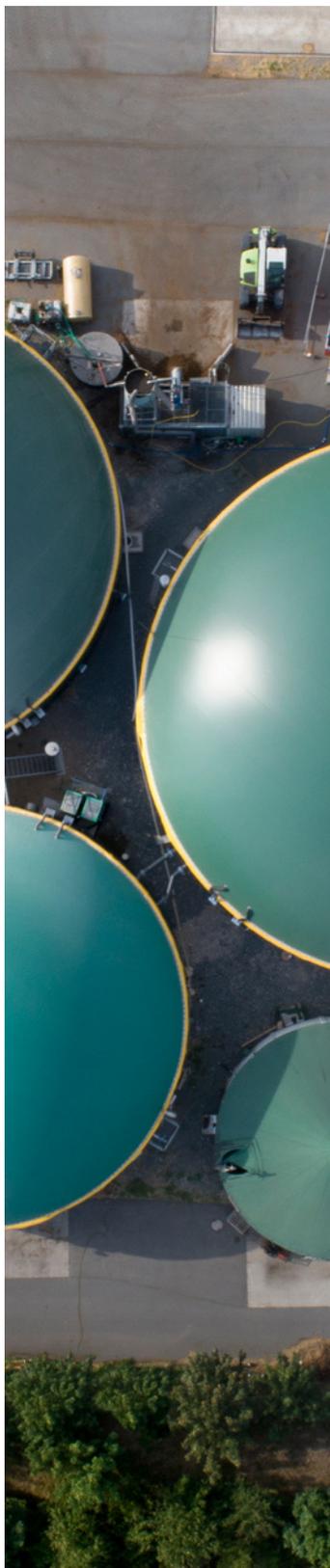
Créé en 2008, sous le nom Holding Verte, Evergaz SA est un opérateur intégré spécialisé dans la production de gaz renouvelable qui développe, détient et exploite des unités de production de biogaz et des stations GNV, en partenariat avec les acteurs des territoires : agriculteurs, industriels et collectivités.

À ce jour, Evergaz exploite 26 centrales de biogaz et ambitionne de poursuivre la croissance de son portefeuille.

Avoir recours au financement participatif pour compléter ses sources de financements est un atout du groupe. EVERGAZ et Lumo ont déjà collaboré en 2022 pour une collecte qui a rencontré un franc succès avec 3 millions d'euros levés en 15 jours et réunissant un peu plus de 900 de nos utilisateurs.

En investissant sur cette collecte, vous apporterez des moyens supplémentaires au Groupe EVERGAZ pour lui permettre de réaliser son ambition : devenir un acteur de référence du biogaz en Europe





Une entreprise à impact positif basée à Paris, avec des installations en France, en Allemagne et en Belgique

Créé en 2008, Evergaz apporte une solution durable à la gestion et au traitement des déchets organiques, tout en produisant une énergie verte et un fertilisant naturel.

Depuis l'ouverture de la 1^{ère} unité de méthanisation en 2014, la société exploite désormais **26 centrales de biogaz**, dont 11 en France, 13 en Allemagne et 2 en Belgique, faisant d'Evergaz SA un leader européen sur cette technologie de valorisation des déchets organiques.

En 2021, Evergaz SA emploie 103 collaborateurs œuvrant pour la réussite de ses projets, et a généré 22 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé.

Evergaz c'est aussi, **1,1 million de tonnes de déchets traités par an**, pour une capacité de production de **49,4 MWe**, équivalent à 12 350 Nm³/h de biométhane, permettant d'éviter l'émission de **100 000 tonnes de CO₂** par an et alimentant aujourd'hui l'équivalent de plus de **180 000 personnes** en énergie.

Evergaz en 4 dates clés



LES METIERS D'EVERGAZ

EVERGAZ est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du biogaz

Bureau d'études	Études de faisabilité, AMO, plan d'approvisionnement, gestion des contrats, analyse environnementale, audits de conformité
Développement de projets	Ingénierie administrative et financière, assistance réglementaire, mobilisation des financements, assurabilité du projet, acceptabilité du projet
Investissement – coactionnaire d'unités de méthanisation	Investissement sur fonds propres, structuration du financement, optimisation à long terme des actifs
Opérateur de centrales biogaz	Exploitation des unités, maintenance préventive des sites, optimisation de l'exploitation, performance industrielle

Evergaz dispose d'une source de revenus diversifiée et d'un développement à l'international varié et réussi.

Evergaz SA génère des revenus de sources diversifiées portée par sa présence sur l'intégralité de la chaîne de valeur du biogaz (traitement des déchets, bureau d'études, production de biogaz et de digestats, etc.).

Ces revenus sont principalement constitués :

- de la vente d'énergie générée par les unités de biogaz qu'elle détient ou co-détient (contrats d'achats sécurisés sur 15-20 ans),
- d'une redevance de valorisation des déchets organiques,
- et de prestations de développement, de pilotage, d'exploitation et de gestion de projets, et réalisées en France, en Belgique et en Allemagne.

La société dispose d'une exposition géographique variée et d'un avantage concurrentiel sur un marché encore peu standardisé pour capitaliser sur son retour d'expérience et ainsi choisir les technologies les plus efficaces alors que la majorité des opérateurs sont mono-projet, d'où les opportunités de rachat et de revamping de projets non-performants.

En 2021, Evergaz SA a procédé à l'acquisition de C4 Energie AG pour changer d'échelle et devenir acteur majeur en Allemagne.

En France, elle a récemment repris des sites à Dalkia, Neoen et Albioma, confirmant son rôle de consolidateur du marché français et son expertise dans le re-engineering de sites biogaz.

LES VALEURS D'EVERGAZ

Indépendance

"Parce que chaque projet est unique, nous sommes agiles et déterminés à apporter la solution la plus adaptée au contexte local, dans l'indépendance technologique et l'ouverture partenariale."

Entrepreneuriat

"Nous nous associons avec d'autres entrepreneurs pour faire émerger des projets locaux. Le sens de l'initiative et la créativité sont l'ADN de notre entreprise pour toujours s'adapter aux enjeux des territoires sur lesquels nous opérons."

Engagement

"Il faut plusieurs années pour faire émerger une centrale biogaz, et les tarifs de rachat de notre énergie verte sont garantis sur 15 à 20 ans. Nous sommes donc dans une stratégie de long terme, et engagés dans la lutte pour la transition écologique sur plusieurs générations."

Optimisme

"Les métiers des gaz renouvelables exigent une capacité d'adaptation technique et réglementaire dans le temps et dans l'espace. Dans la durée, Evergaz garde le cap et s'adapte à la dynamique d'un marché en pleine croissance."

Des mesures d'impact avancées

Evergaz SA est très avancée sur les mesures d'impact environnemental et socioéconomique. Depuis les premiers échanges avec Meridiam pour une prise de participation en 2017, la société a mis en place des mesures ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) exigeantes, ainsi qu'un reporting rigoureux sur les indicateurs ODD (Objectifs de Développement Durable élaborés par les Nations-Unies).

Opérateur ancré dans les territoires, Evergaz SA s'associe dans des sociétés de projets avec les parties prenantes locales avec lesquelles le groupe travaille en partenariat chaque jour : agriculteurs, collectivités, entreprises locales désireuses d'investir dans le biogaz.

LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

L'ambition : devenir un acteur de référence du biogaz en Europe

Dans le cadre de sa stratégie, Evergaz SA a pour ambition de poursuivre la croissance ambitieuse de son portefeuille par l'acquisition et le développement de projets en France et à l'international.

Cette expansion repose sur le rachat de projets brownfield (projets en exploitation) pouvant bénéficier de revamping (remise en état) ainsi que sur le développement de projets greenfield (nouveaux projets).

D'autre part, Evergaz SA est présent sur le marché du GNV (Gaz Naturel Véhicule) et souhaite renforcer son maillage territorial de stations.

L'objectif d'Evergaz est la détention et l'exploitation dans la durée d'un portefeuille de centrales Biogaz.

Quelques réalisations

Sensienergie

Sensienergie est une unité de méthanisation située à Saint Nicolas du Tertre, dans le Morbihan.

Détenue en partenariat avec la SCEA Texier, exploitation porcine, elle illustre les bénéfices environnementaux et économiques de la méthanisation pour le secteur agricole



Biogaz du Pays de Château-Gontier

Le 13 avril 2022, l'unité de méthanisation de Château-Gontier sur Mayenne est devenue le premier site de France offrant une gamme complète d'énergies vertes en valorisant le biogaz sous quatre formes: électricité verte, chaleur verte, bioGNV et biométhane.

A travers ce projet ambitieux, EVERGAZ et son partenaire Meridiam réaffirment leur volonté de développer et opérer des unités de méthanisation exemplaires



POURQUOI INVESTIR ?

Les fonds collectés permettront à Evergaz d'accélérer le développement et la consolidation de son portefeuille en France et en Europe.

En investissant sur ce projet vous apportez des ressources supplémentaires à EVERGAZ, lui permettant de :

- Compléter son apport en fonds propres pour financer ses projets en construction et en développement,
- Accélérer le développement de ses projets et augmenter sa capacité installée,
- Élargir et consolider son maillage territorial en France et en Europe,
- Soutenir l'ambition de Evergaz SA de devenir un acteur de référence du biogaz en Europe.

Ce plan de croissance sera également financé grâce à d'autres sources de financement telles que de la dette bancaire senior long terme.

Le marché français du biogaz est en plein essor

+15%/an avec 1 508 centrales installées à fin 2022 (soit le 3ème pays européen, derrière l'Allemagne - qui comptait déjà 11 000 centrales - et l'Italie), notamment à la faveur du Plan nitrates qui encadre le traitement des déchets organiques produits par les agriculteurs et les éleveurs.

Il y a plus de 350 millions de tonnes de déchets organiques produits chaque année en France, dont moins de 3% sont valorisés.

Les unités de méthanisation d'Evergaz permettent de diminuer la quantité de ces déchets à traiter par d'autres filières, en proposant une alternative à moindre coût. Elles rendent également possible le traitement des déchets organiques gras ou très humides, non compostables en l'état.

Chaque année, grâce à Evergaz, c'est 1,1 millions de tonnes de déchets qui sont traités.



Mobiliser à la fois le partenariat local de chaque unité et notre plateforme de compétences mutualisées est notre défi au service de la performance durable de notre parc d'installations. Nous ambitionnons d'être un opérateur majeur du Biométhane en Europe, qui constitue une filière incontournable dans la transition écologique.

Alain Planchot

Président Directeur Général Evergaz

LE SAVIEZ-VOUS ?

Qu'est-ce que la méthanisation ?

La méthanisation est un procédé de traitement et de valorisation des déchets qui reproduit un phénomène biologique naturel par lequel les bactéries dégradent la matière organique. Ce procédé s'apparente à la digestion des aliments : il repose sur la transformation de la matière organique en biogaz par l'action de bactéries vivant en milieu anaérobie, c'est-à-dire sans oxygène.

Transposé au monde industriel, ce procédé est reproduit dans des cuves hermétiques chauffées et brassées, appelées «méthaniseurs» ou « digesteurs».

La méthanisation est un procédé qui a le triple avantage de :

- valoriser les matières organiques issues des activités agricoles, agroalimentaires ou des collectivités locales
- produire du biogaz, une énergie renouvelable qui peut être transformée en électricité verte, chaleur verte, gaz vert et BioGNV
- produire un fertilisant organique substituable aux engrais chimiques : le digestat



Et le biogaz ?

Le biogaz permet une production décentralisée d'énergie renouvelable pouvant être valorisée de 3 façons :

- **Electricité et Chaleur** : la cogénération transforme le biogaz en chaleur et en électricité. L'électricité est réinjectée sur le réseau Enedis et la chaleur valorisée localement.
- **Biométhane** : le biométhane issu du biogaz peut être épuré, traité et injecté dans les réseaux de distribution et de transport de gaz. Les tarifs, entrés en vigueur en octobre 2011, sont garantis sur 15 ans.
- **BioGNV** : le biométhane permet la production de carburant BioGNV (Gaz Naturel Véhicule) pour alimenter les véhicules roulant au gaz.

MODALITÉS D'INVESTISSEMENT

La collecte est ouverte du 27/04/2023 au 31/05/2023 à toute la France

L'investissement est disponible à partir de 50€

L'émission des obligations aura lieu au plus tard le 07/06/2023

Pour un investissement de 1 000€ sur ce projet, il est prévu que :

- vous perceviez 65€ d'intérêts bruts chaque année pendant 4 ans
- puis un versement de 1 000 € de capital et 65€ d'intérêts bruts au bout de 5 ans
- soit une performance hors fiscalité de +32,5 % sur la durée du placement

Exemple d'échéancier

Période	Date	Capital	Intérêts	Annuité
1	08/05/2024	0 €	65€	65€
2	08/05/2025	0 €	65€	65€
3	08/05/2026	0 €	65€	65€
4	08/05/2027	0 €	65€	65€
5	08/05/2028	1 000 €	65€	1 065€
Total		1 000€	325€	1 325€

NB : simulation réalisée sur la base d'un investissement de 1 000€, d'une émission au 07/06/2023 et de versement brut de fiscalité.

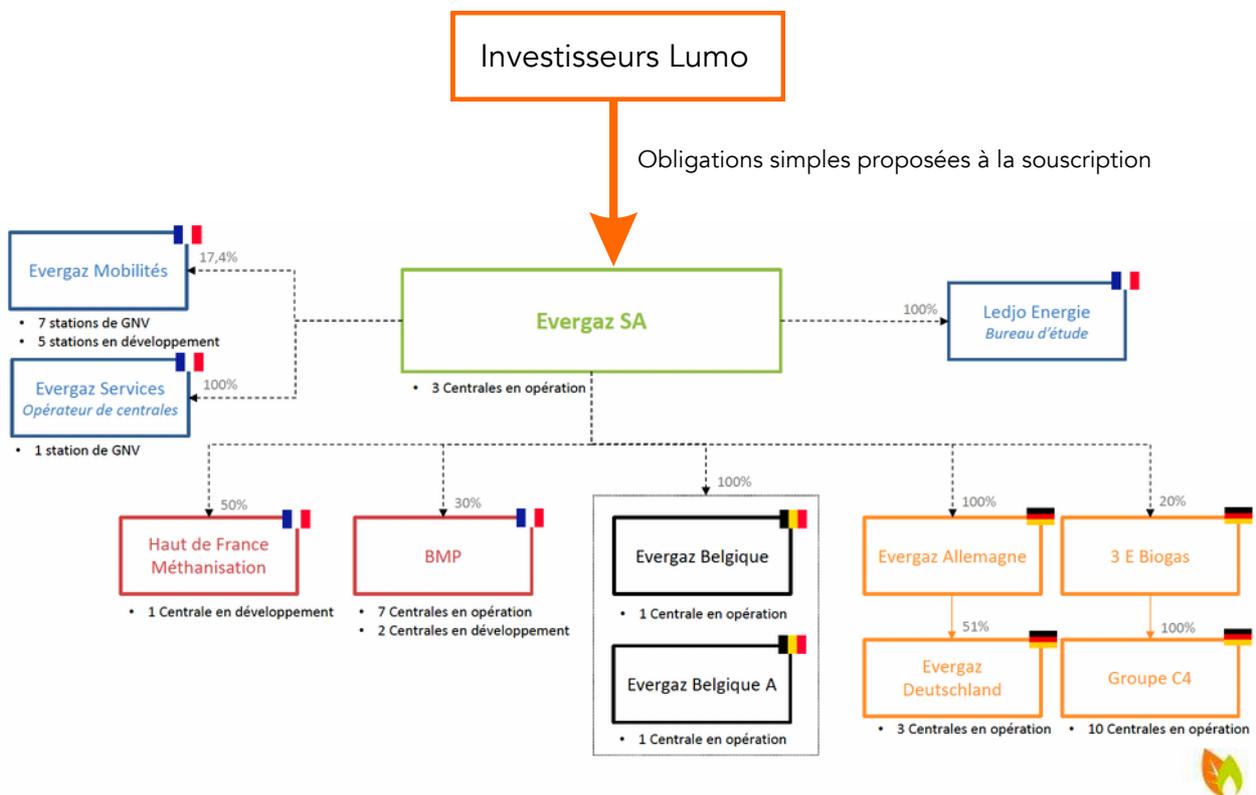
IDENTITÉ DE L'ÉMETTEUR

L'Emetteur des titres proposés à la souscription

L'Emetteur est la société Evergaz SA, société anonyme à conseil d'administration en activité depuis 13 ans, au capital social de 16 763 240 €, immatriculée sous le SIREN 504158395.

Domiciliée à PARIS (75009), elle est la holding de tête du groupe Evergaz.

L'organigramme du Groupe et place de l'Emetteur



En tant qu'investisseur

Vous devenez ainsi obligataire de la société EVERGAZ SA, de droit français et rejoignez une masse obligataire, propre au produit souscrit.

Lumo étant le représentant de cette masse des obligataires.

De la holding aux projets

La société EVERGAZ SA est régulièrement amenée à apporter à ses Filiales, les fonds nécessaires au financement des phases de construction ou d'acquisition des actifs du Groupe.

Les dirigeants



Alain Planchot - Président Directeur Général

Alain Planchot est un entrepreneur engagé dans les services à l'Énergie et l'Environnement depuis qu'il a rejoint l'opérateur de services énergétiques Idex (créée par son père en 1963), après ses études à HEC et aux États-Unis.

A la tête d'Idex de 1992 à 2011, il développe en France et à l'international une large gamme de services et assure, en pionnier des Énergies Nouvelles et Renouvelables (EnR), la réussite durable de plusieurs opérations exemplaires.

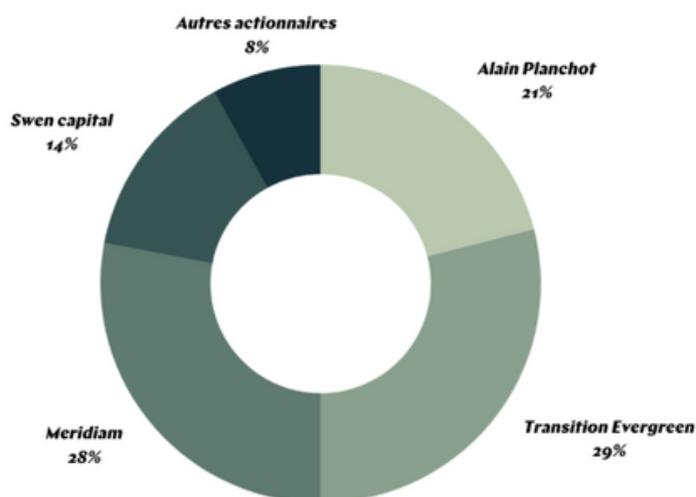


Frédéric Flipo - Directeur Général Délégué

Diplômé de SKEMA Business School, Frédéric Flipo débute en 2000 comme gérant de portefeuille chez Oddo & Cie, puis rejoint le groupe Société Générale pour prendre en charge la gestion d'un portefeuille de clients privés et institutionnels. Il rejoint ensuite FLINVEST, où il se spécialise dans l'analyse des petites capitalisations européennes.

Frédéric Flipo se spécialise ensuite dans les énergies renouvelables et co-fonde AQUA et Holding Verte, devenue Evergaz en 2015, où il transforme les premiers projets en centrales opérationnelles.

Les actionnaires



Transition Evergreen est le 1er fonds d'investissement coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone.



Meridiam est une société à mission, au sens de la loi française, spécialisée dans le développement, le financement et la gestion à long terme d'infrastructures publiques durables. Meridiam gère actuellement 20 milliards de dollars d'actifs, et plus de 90 projets à ce jour.

LES FAITS MARQUANTS



Acquisition du Groupe C4 en Allemagne

En 2021, Evergaz, Transition Evergreen et Eiffel Gaz Vert acquièrent le Groupe C4, société allemande spécialisée dans la méthanisation.

Les dix unités de méthanisation opérées par C4 sont situées dans le nord de l'Allemagne. Les membres de la famille Köhler, fondateurs et dirigeants de l'entreprise, continueront d'accompagner le Groupe et son développement afin d'assurer une continuité d'exploitation et une transition optimale sur le long terme.

Les trois acteurs apporteront au groupe C4 leurs compétences respectives : Evergaz, acteur de référence de la méthanisation depuis 2008, assurera la supervision du nouvel ensemble et partagera avec C4 son retour d'expérience industriel et notamment son savoir-faire dans l'optimisation des procédés visant à l'amélioration du rendement des sites, et son expertise en traitement du digestat.



Une mise en service emblématique

En 2022, Evergaz a mis en service l'unité de méthanisation de Château-Gontier sur Mayenne qui est le premier site de France offrant une gamme complète d'énergies vertes en valorisant le biogaz sous quatre formes : électricité verte, chaleur verte, bioGNV, et biométhane. À travers ce projet ambitieux, Evergaz et son partenaire Meridiam réaffirment leur volonté de développer et opérer des unités de méthanisation exemplaires en France et en Europe.



BILAN CONSOLIDÉ

Une hausse de l'endettement pour porter le développement de l'actif, en ligne avec les ambitions de développement du Groupe.

La dette financière nette consolidée représentait **61,9 m€** au 31/12/2021.

La valeur des actifs tangibles d'Evergaz s'élève à **66m€**

Bilan Consolidé Evergaz									
ACTIF (en k€)	2018	2019	2020	2021	PASSIF (en k€)	2018	2019	2020	2021
IMMOBILISATIONS					CAPITAUX PROPRES				
Immobilisations corporelles & incorporelle	57 736	57 105	48 876	45 486	Capital, réserves, primes d'émission, d'apport	26 943	27 344	33 890	37 858
Immobilisations financières et autres	14 093	14 714	14 015	21 440	Résultat de l'exercice	-4 227	-3 068	-7 681	-8 955
					Report à nouveau, subventions	-10 267	-14 180	-17 697	-25 702
					Intérêts minoritaires	1 219	-1 067	-1 851	-2 623
Total immobilisations	71 829	71 819	62 891	66 926	Total capitaux propres - part du groupe	13 668	9 029	6 661	578
ACTIF CIRCULANT					Provisions				
Stock et avances	3 540	3 126	3 716	4 241		725	860	1 019	2 620
Créances et compte de régulation	9 903	8 862	7 990	7 976	DETTES				
Disponibilités et VMP	904	1 157	3 688	2 216	Dettes financières	60 511	63 902	56 971	64 076
					Dettes fournisseurs, fiscales, sociales et autres	11 272	11 173	13 634	14 085
Total circulant	14 347	13 145	15 394	14 433	Produits constatés d'avance				
					Total dettes	71 783	75 075	70 605	78 161
TOTAL ACTIF	86 176	84 964	78 285	81 359	TOTAL PASSIF	86 176	84 964	78 285	81 359

Le bilan consolidé d'Evergaz fait apparaître un fort endettement par rapport aux fonds propres en 2021 (à nuancer car les comptes sociaux font ressortir 22 m€ de fonds propres sur Evergaz SA).

Toutefois, l'analyse des ratios consolidés traditionnels tels que le gearing (dette financière nette / fonds propres) ou le levier d'endettement (dette financière nette / EBITDA) est peu adaptée pour étudier le Groupe.

En effet, Evergaz est une société en croissance, ce qui nécessite des fonds très importants pour déployer ses unités de méthanisation et conserver sa place de 1er acteur indépendant du biogaz en France.

Plusieurs éléments de confort permettent à Evergaz de continuer à financer son plan de croissance :

- **Le soutien de fonds d'investissements de premier plan** et spécialisés dans les projets d'infrastructures (Transition Evergreen Meridiam, Swen Capital, Eiffel Gaz Vert), qui ont déjà accompagné Evergaz sur plusieurs levées de fonds, et qui le font également sur les aspects de gouvernance et de stratégie.
- **Un actif majoritairement composé d'actifs tangibles à hauteur de 66 m€,** soit plus que sa dette financière nette (les immobilisations financières correspondent aussi à des projets, non consolidés)
- **Des revenus diversifiés et en majorité garantis par les autorités publiques** des pays d'intervention du Groupe (Allemagne, Belgique, France), qui permettent une visibilité des flux financiers futurs et des prêts bancaires à long terme. La condition de la bonne exécution des projets est primordiale sur ce marché plus techniques à opérer que des centrales éoliennes ou solaires.

Cette technicité explique que Lumo soit très sélectif sur les projets accompagnés dans cette filière du biogaz.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les sources de revenus d'Evergaz présentent l'avantage d'être diversifiées et partiellement sécurisées, provenant de :

- La vente d'énergie générée par les unités de biogaz qu'elle détient ou co-détient
- Une redevance de valorisation des déchets organiques
- Des prestations de développement, de pilotage, d'exploitation et de gestion de projets

Compte de résultat Consolidé Evergaz				
en k€	2018	2019	2020	2021
Chiffre d'Affaires	17 648	23 157	22 533	22 011
Autres produits d'exploitation	744	930	537	143
Total produits d'exploitation	18 392	24 087	23 070	22 154
Achat consommés	(14 362)	(19 141)	(18 391)	(18 288)
Charges de personnel	(2 408)	(2 924)	(4 110)	(4 632)
Autres	(136)	(174)	(177)	(125)
EBITDA	1 486	1 848	392	(891)
Amortissements	(3 727)	(4 328)	(4 528)	(4 298)
EBIT	(2 241)	(2 480)	(4 136)	(5 189)
Produits financiers	114	456	819	884
Charges financières	(2 814)	(3 763)	(4 043)	(3 905)
Résultat financier	(2 700)	(3 307)	(3 224)	(3 021)
Résultat exceptionnel	288	2 951	(737)	(658)
Participation & IS	127	(18)	263	286
Résultat Net	(4 526)	(2 854)	(7 834)	(8 582)
Sociétés mises en équivalence	6	(861)	(632)	(1 642)
Part des minoritaires	(293)	(647)	(784)	(1 269)
Résultat Net - Part du groupe	(4 227)	(3 068)	(7 682)	(8 955)

Au 31/12/2021, Evergaz affiche un chiffre d'affaires consolidé de 22 millions d'euros dont 18,3 m€ liés à la vente d'énergie (-1,5 m€) et 3,7 m€ aux prestations d'ingénierie et d'exploitation à des tiers (+1 m€). Le chiffre d'affaires est en léger recul, notamment dû au fait de la baisse de performance des sites belges (-0,8 m€) et la sortie de périmètre de Marnay Energie avec effet année pleine sur 2021 (-0,5 m€), tandis que les activités de services aux sous-groupes BMP et Evergaz Partenaires 2 sont en hausse de +0,7 m€.

La marge d'EBITDA est négative à -0,9 m€ du fait de la stagnation du chiffre d'affaires face à une croissance des charges dans une optique de croissance ; elle devrait redevenir positive dès 2022.

La différence entre l'EBITDA et l'EBIT est liée à l'intensité capitalistique de l'activité, qui génère une forte dotation aux amortissements. Toutefois, il s'agit d'une vision comptable, et lorsqu'on observe la génération de cash-flow, on constate que la capacité d'autofinancement est presque à l'équilibre.

EBITDA signifie : "Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization" ou Bénéfice Avant Intérêts, Impôts, Dépréciation et Amortissements. L'entreprise est rentable si l'EBITDA est supérieur à zéro car cela démontre que le cycle d'exploitation crée de la valeur.

EBIT signifie "Earning Before Interest & Taxes". Il découle de l'EBITDA, mais il prend en compte les effets de l'amortissement de l'outil de production.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de Trésorerie Consolidé Evergaz				
en k€	2018	2019	2020	2021
Résultat Net	(4 526)	(2 854)	(7 833)	(8 582)
Amortissements et provisions, Autres	5 707	5 104	9 405	7 989
Marge brute d'autofinancement	1 181	2 250	1 572	(593)
Variation du BFR	(3 894)	1 447	4 851	113
Flux de trésorerie lié aux opérations	(2 713)	3 697	6 423	(480)
Flux de trésorerie lié aux cessions/(investis:	(16 201)	(5 413)	(1 618)	(8 244)
Augmentation de capital	7 827	400	6 035	3 939
Emission / (remboursement) de la dette financière	10 631	210	(6 988)	3 112
Flux de trésorerie liés aux financements	18 458	610	(953)	7 051
Trésorerie de début de période	1 287	831	(275)	3 577
Flux de trésorerie en cours de période	(456)	(1 106)	3 852	(1 673)
Trésorerie de fin de période	831	(275)	3 577	1 904

Capacité d'autofinancement : -0,6 M€

Le service de la dette (capital + intérêts) est supérieur à la capacité d'autofinancement, du fait d'un programme d'investissement et de besoins de financement associés très volumineux, tandis que les revenus sont décalés dans le temps (période de développement + construction).

Toutefois, les projets sont généralement financés avec des crédits bancaires qui incluent des règles strictes sur la capacité de remboursement, notamment des flux de trésorerie annuels qui doivent être 1,1-1,2x supérieurs à l'échéance de dette correspondante.

Le plan de croissance place donc la société dans une situation d'endettement très élevé, mais le business plan prévoit un retour à une capacité d'autofinancement positive dès 2023.

FCFF : -8,7 M€

Le FCFF est très négatif du fait d'un plan de croissance et d'investissements très consommateur de cash (8,2 m€ investis pour la seule année 2021).

Concernant les flux de trésorerie générés par les opérations, Evergaz était positif en 2019 et 2020, et légèrement négatif en 2021.

Ce besoin de financement est couvert par des financements bancaires et des augmentations de capital (comme celles réalisées avec Meridiam, Swen Capital, et Eiffel Gaz Vert en 2021).

Le Free Cash-Flow to Firm correspond au montant d'argent disponible provenant de l'activité de l'entreprise, après la comptabilisation des dépréciations & amortissements, des taxes, des variations du besoin en Fonds de Roulement et des investissements. Autrement dit, le FCFF rémunère tous les apporteurs en fonds propres et tous les apporteurs en dettes.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les [comptes de l'émetteur](#) Evergaz SAS, ainsi que les [comptes consolidés du Groupe Evergaz](#)

LE BUSINESS PLAN

	Réalisé 2020 ⁽¹⁾	Réalisé 2021 ⁽¹⁾	2022E	2023F	2024F	2025F	2026F
Chiffre d'affaires	15 607	16 220	22 710	38 226	57 095	67 288	82 145
<i>Croissance en % du CA</i>		4%	40%	68%	49%	18%	22%
<i>dont Portefeuille Metha France</i>	2 055	2 327	2 436	4 852	7 101	7 393	7 518
<i>dont Portefeuille Metha International (2)</i>	11 529	10 426	17 254	28 184	27 039	23 522	28 013
<i>dont Pipeline Metha</i>	0	0	0	1 703	9 612	14 272	17 401
<i>dont Portefeuille GNV France</i>	0	0	0	500	1 493	1 661	2 025
<i>dont Pipeline GNV France</i>	0	0	0	0	0	1 372	2 841
<i>dont Services</i>	3 831	4 168	3 020	3 983	15 526	23 939	30 285
<i>dont Intercos</i>	(1 807)	(700)	0	(995)	(3 675)	(4 871)	(5 939)
Achats consommés	(13 033)	(14 970)	(17 255)	(20 283)	(27 924)	(31 734)	(37 266)
Charges de personnel	(4 252)	(4 776)	(5 670)	(9 436)	(14 170)	(16 741)	(20 420)
Impôts et taxes	(118)	(212)	(120)	(194)	(375)	(578)	(836)
Autres charges d'exploitation	(70)	(69)	(58)	(97)	(330)	(579)	(838)
Autres produits d'exploitation	569	431	675	44	113	224	562
EBITDA	(1 297)	(3 376)	283	8 261	14 410	17 881	23 347
<i>Marge d'EBITDA en % du CA</i>	-8,3%	-20,8%	1,2%	21,6%	25,2%	26,6%	28,4%
<i>dont Portefeuille Metha France</i>	(291)	(1 004)	(409)	1 734	2 842	2 904	2 990
<i>dont Portefeuille Metha International (2)</i>	1 063	128	3 508	6 383	6 138	6 116	6 949
<i>dont Pipeline Metha</i>	-	-	-	76	3 444	5 143	7 782
<i>dont Portefeuille GNV France</i>	-	-	-	(150)	308	350	398
<i>dont Pipeline GNV France</i>	-	-	-	-	-	(144)	68
<i>dont Services</i>	(2 068)	(2 500)	(2 817)	219	1 679	3 513	5 159
Dotations nettes aux amortissements	(3 863)	(3 840)	(4 105)	(5 259)	(9 425)	(11 386)	(14 831)
EBIT	(5 160)	(7 216)	(3 823)	3 002	4 985	6 494	8 516
<i>Marge d'EBIT en % du CA</i>	-33,1%	-44,5%	-16,8%	7,9%	8,7%	9,7%	10,4%

Note (1) : contrairement aux comptes consolidés légaux où certaines des plateformes sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, ici et ce afin d'avoir une vision économique plus juste, chaque ligne d'activité est consolidée en intégration proportionnelle soit au prorata de la détention d'Evergaz

Avertissement :

Ces projections financières s'appuient sur des hypothèses de revenus et de charges fournies par l'émetteur. Elles doivent s'entendre pour une activité telle que prévue et un fonctionnement normal des installations.

Si ces éléments devaient être remis en cause de façon défavorable, les projections financières seraient dégradées.

L'avis de l'analyste

Le marché français du biogaz est en plein essor (+15%/an), et alors alors qu'il représente moins de 1% de la consommation française de gaz, la directrice générale de GRDF appelait encore récemment le gouvernement à favoriser l'essor du biogaz pour en assurer 20 % dès 2030.

Sur ce marché, Evergaz dispose d'un avantage concurrentiel avec 26 centrales en portefeuille pour capitaliser sur son retour d'expérience et ainsi choisir les technologies les plus efficaces alors que la majorité des opérateurs sont mono-projets, d'où les opportunités de rachat de projets autrement non-performants. Dans cette optique, en 2021, Evergaz SA a procédé à l'acquisition de C4 Energie AG pour changer d'échelle et devenir acteur majeur en Allemagne. En France, elle a récemment repris des sites à Dalkia, Neoen et Albioma, confirmant son rôle de consolidateur du marché français et son expertise dans le re-engineering de sites biogaz.

Par ailleurs, la structure des revenus d'Evergaz étant diversifiées et partiellement sécurisées, cela permet d'avoir une certaine visibilité sur la génération future de flux financiers. L'exécution du plan d'affaires reste toutefois une condition importante pour que le groupe atteigne la rentabilité à moyen terme, avec le soutien de ses investisseurs.

Nous sommes ravis de présenter à nos investisseurs ce nouveau mandat avec Evergaz, après avoir déjà collecté 3 millions d'euros pour la société, pour continuer à accompagner l'un des acteurs les plus en vue de cette filière prometteuse.

Points forts

- Un groupe fortement expérimenté sur le marché du biogaz depuis 2008, marché porteur en France et en Europe. Ce marché s'est même rendu indispensable depuis la crise énergétique qui sévit en Europe.
- Un soutien fort des actionnaires, dont deux gestionnaires de fonds d'investissements spécialisés en infrastructures (Transition Evergreen et Meridiam)
- Un acteur intégré sur toute la chaîne de valeur du biogaz, générant des revenus de sources différentes et un développement à l'international réussi
- La valeur résiduelle des actifs importante

Points faibles

- Les longs délais de développement des projets
- L'exploitation soumise à de nombreux aléas (fourniture des intrants, maîtrise des processus de méthanisation). Cependant, l'expérience et l'expertise d'Evergaz lui permettent d'appréhender les différentes situations et ainsi de réduire les incertitudes.
- L'exécution du plan d'affaires est la condition essentielle du remboursement du financement. Toutefois pour cela, une partie des projets du plan est déjà partiellement sécurisée ou identifiée.
- Un marché du biogaz en consolidation



LES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Afin de sécuriser le remboursement des obligations, Evergaz s'est engagé à respecter certains engagements au sein des Termes et Conditions, signés entre le Groupe et Lumo.

Rang et subordination des obligations

L'émetteur s'engage à faire en sorte que ses obligations au titre des Termes et Conditions des Obligations viennent au moins pari passu avec tout autre endettement chirographaire et non subordonné de l'Émetteur, sous réserve des obligations qui sont privilégiées par l'effet de la loi.

Distribution

En cas d'impayé (et tant que l'impayé perdure) d'une somme due par l'Émetteur aux Obligataires et à compter de la date d'exigibilité du montant en principal et/ou intérêt des Obligations et jusqu'à la date de leur paiement intégral par l'Émetteur, l'Émetteur s'interdit :

1. toute distribution de dividendes ou d'acomptes sur dividendes ou autre paiement de sommes aux associés de l'Émetteur représentant tout ou partie du bénéfice distribuable de l'Émetteur et toute distribution de sommes affectées à des comptes de réserves ou primes de l'Émetteur ; et
2. de rembourser à ses associés tout ou partie des avances en compte courant consenties par ces derniers à l'Émetteur.

Vous pouvez accéder aux Termes et Conditions des obligations [ici](#).



LES RISQUES

Depuis sa création, l'expertise de Lumo réside dans son processus, stricte et rigoureux, de sélection et d'analyse des opportunités d'investissement. Cette grande sélectivité fait partie de notre ADN, afin de vous offrir le meilleur équilibre rendement / risque. Néanmoins, tout investissement comporte des risques, nous avons listés les principaux que vous supportez en tant qu'investisseur.

Risque de perte en capital découlant d'un risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque que l'Émetteur soit dans l'incapacité de remplir ses obligations financières au titre des Obligations, entraînant, de fait, une perte partielle ou totale pour l'investisseur et/ou une incapacité pour ce dernier à percevoir le rendement attendu au titre des Obligations.

Risque de liquidité / Absence de marché de négociation

Les Obligations ne feront pas l'objet d'une admission aux négociations sur un quelconque marché et il n'existe aucune garantie que les porteurs soient en mesure de céder leurs Obligations à un tiers avant leur Date d'Echéance.

Risques liés à l'activité de l'émetteur et à son projet

L'activité de l'Émetteur relève d'un domaine dans lequel la rentabilité est directement liée au succès des projets d'énergies renouvelables portés par ses filiales. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des objectifs de l'Émetteur.

Avec le temps, de nouveaux risques pourront apparaître et ceux présentés pourront évoluer.

Risque de financement au niveau holding

L'Émetteur a contracté ou pourrait contracter, avant l'amortissement des Obligations, des dettes additionnelles significatives qui sont ou seraient à un rang de remboursement supérieur à celui des présentes Obligations.

Cela aurait pour conséquence de soumettre le remboursement des présentes Obligations et le paiement des intérêts dus au titre de ces dernières, au remboursement de ces dettes.

À titre d'exemple, le financement bancaire est traditionnellement effectué au niveau des sociétés de projets (SPV) qui dégagent des revenus par la vente d'électricité. Aussi, les cash-flow qui remontent à la société mère du Groupe sont diminués du remboursement des prêts bancaires.

Avant tout investissement, l'investisseur doit prendre connaissance de leprésentant l'ensemble des facteurs de risques, les modalités de l'obligation, la description de l'Émetteur, les détails de Souscription et Vente et les Informations Générales

[Voir le DIRS](#)

UN PEU DE TECHNIQUE

Les énergies renouvelables c'est technique, on vous aide à y voir plus clair !

Kilowatt, megawatt, gigawatt : qu'est-ce que c'est ?

Le watt, comme ses multiples déclinaisons : kilowatt, mégawatt, gigawatt etc., mesure la capacité de production d'une installation électrique (ferme éolienne, panneau solaire, centrale nucléaire, ...)

1 gigawatt = 1000 megawatts = 1 000 000 kilowatts

Ça représente quoi 1 GW ? C'est la puissance moyenne d'un réacteur nucléaire de 2ème génération !

• Et les kilowatt heure dans tout ça ?

Le kilowattheure (KWh) exprime la quantité d'énergie produite en une heure par un kilowatt.

Pour convertir des kW en kWh, le calcul à réaliser est le suivant : puissance de l'appareil (en kW ou en watts divisé par 1 000) x nombre d'heures d'utilisation par jour x nombre de jours d'utilisation dans l'année.

Avec 1 kWh, il est possible de s'éclairer entre une journée et une journée et demie, selon la consommation de nos ampoules.

• Le rapport entre KWh et consommation d'électricité ?

La consommation électrique moyenne par personne en France était de 2219,58 kWh en 2020 *

De par ses installations, EVERGAZ permet de couvrir, chaque année, les besoins en énergie d'environ 180 000 personnes.

En 2022, c'est **100 000 tonnes** d'émissions de gaz à effet de serre qui ont été évitées grâce aux installations d'Evergaz.

C'est beaucoup, mais concrètement, qu'est ce que cela représente ?

C'est autant d'émissions que pour fabriquer, consommer ou parcourir ***:

3 219 729
smartphones



42 372 881 356
Km en TGV



220 929 905
litres d'eau en bouteille



146 725
Années de chauffage
électrique



*Source : <https://www.hellowatt.fr/suivi-consommation-energie/consommation-electrique/moyenne>

**Source : MyCO2 par carbone 4 d'après le ministère de la Transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat, le CITEPA, Agribalyse et INCA 3)

***Source : <https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/mon-convertisseur-co2-convertissez-tonnes-et-kg-de-co2-en-objets-tangibles-du-quotidien/>

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Lumière sur quelques questions les plus fréquentes.

QUI PEUT INVESTIR ?

Dans le cadre d'offres de financement de société, les particuliers ou personnes morales (sociétés, associations) résidentes fiscales au sein de l'Union Européenne sont éligibles. Les particuliers qui investissent en direct ou les représentants légaux d'une personne morale doivent être majeurs.

QU'EST-CE QU'UNE OBLIGATION ?

L'obligation est un titre de créance (un « titre de dette » du point de vue de l'emprunteur) qui représente une fraction de l'emprunt contracté par une entreprise ou une collectivité publique. Le détenteur de l'obligation -appelé obligataire- perçoit des intérêts qui lui sont versés régulièrement jusqu'à échéance de l'obligation. Le capital lui est remboursé en partie à l'occasion de chaque échéance, ou à l'échéance de l'obligation.

JE SUIS UN PARTICULIER RÉSIDENT FISCAL EN FRANCE, QUELLE EST LA FISCALITÉ DE MES INVESTISSEMENTS LUMO ?

Les intérêts générés par votre placement sont soumis :

- au prélèvement forfaitaire unique de 12,8 %,
- ou, sur option globale et irrévocable, au barème progressif de l'impôt sur le revenu.
- Les intérêts sont par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%, qu'ils soient soumis au PFU ou au barème progressif de l'IR.

Le prélèvement forfaitaire et les prélèvements sociaux sont prélevés par Lumo lors du paiement des intérêts et reversés à l'administration fiscale.

Retrouvez plus d'information [ici](#).

LES PRODUITS LIÉS À MON INVESTISSEMENT SONT-ILS IMPOSABLES ?

Oui, en France, les intérêts perçus au titre des obligations, ou actions générées par votre placement sont assujettis à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés en fonction du régime fiscal auquel vous êtes soumis.

Concernant les investisseurs personnes physiques, l'investissement n'entre pas dans le champ de l'Impôt sur la Fortune Immobilière.

Les résidents fiscaux hors de France doivent se rapprocher des autorités fiscales de leur propre pays pour se renseigner sur le régime fiscal des intérêts et les obligations déclaratives y afférentes.

QUE DEVIENNENT MES TITRES LUMO EN CAS DE DÉCÈS ?

En cas de décès, les titres Lumo seront intégrés à votre succession et figureront à son actif. Ils seront transmis à vos héritiers selon la dévolution successorale réalisée par votre notaire. Il s'agira donc d'un transfert de propriété, sans impact sur la nature et le fonctionnement des titres.

Il n'existe pas de cas de sortie anticipée des titres Lumo.

INVESTIR AVEC LUMO

Permettre à chacun d'investir et d'accélérer la transition écologique en finançant des projets à impact positif

Donnez du sens à votre épargne

La plateforme Lumo a été créée en 2012 avec une ambition forte : sélectionner les Entreprises qui portent le changement et permettre au plus grand nombre d'investir collectivement pour accélérer leur développement.

Pour y parvenir notre équipe se mobilise au quotidien pour trouver les meilleures opportunités qui allient sens et performance, en s'appuyant sur plus de 10 ans d'expérience dans l'analyse de projets.

- Une sélection d'experts
- Sans frais pour les investisseurs
- Un impact positif et durable

SG

Filiale à 100% du Groupe SG depuis 2018 pour servir les clients investisseurs et porteurs de projets

Certified
B
Corporation

Nous ne voulons pas être la meilleure entreprise du Monde. Nous voulons être meilleure POUR le Monde

lumo — investissements



Simplicité

Créer un compte investisseur en moins de 5 min



Transparence

Soutenir les Entreprises et les projets de son choix



Utilité

Mesurer l'impact concret de ses investissements



Rentabilité

Rendements bruts attendus jusqu'à 7,5% / an



L'investissement en titres non cotés peut comporter des risques liés notamment à la perte partielle ou totale du capital investi, une liquidité réduite ou inexistante, un rendement inférieur aux attentes, ainsi que des risques spécifiques à l'activité de chaque projet détaillé dans les supports disponibles sur Lumo.

[Les performances passées ne préjugent pas des performances futures].

Lumo vous recommande d'être vigilant avant tout investissement. Les investissements comportent un risque d'illiquidité, un risque d'avoir un rendement inférieur aux attentes et un risque de perte totale ou partielle du montant investi. Diversifiez votre épargne, n'investissez que l'argent dont vous n'avez pas besoin et n'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas.

Ce document est une information à caractère promotionnel, il ne constitue ni une recommandation d'investissement ni un acte de démarchage. Les informations présentées sont indicatives et ne constituent pas une recommandation personnalisée d'investissement.

L'investisseur choisira son investissement en fonction des propositions adéquates qui lui seront soumises.

Ce document ne doit pas être transmis, directement ou indirectement, à des tiers. Il ne doit pas être reproduit, en totalité ou partiellement, ni être utilisé à d'autres fins sans le consentement préalable et exprès de Lumo.

Le présent disclaimer est régi par le droit français.

Ce document a été émis en France et réalisé par Lumo, société par actions simplifiée ayant pour numéro unique d'identification 749 957 486 RCS Bordeaux, dont le capital social est de 2.174.700 euros et ayant son siège social au 132 Rue Fondaudège - 33000 Bordeaux (FRANCE).

Lumo exerce une activité de Conseiller en Investissements Participatifs (CIP) telle que définie aux articles L 541-1 et suivant du Code monétaire et financier et est régulée par l'AMF. Lumo est enregistrée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en tant qu'agent prestataire de services de paiement de l'établissement de monnaie électronique Treezor SAS (enregistrée auprès du REGAFI, registre des agents financiers sous la référence 88295 et sous la surveillance de l'ACPR) et est immatriculée auprès de l'Organisme gérant le Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro 13000893.

Dirigez vos investissements

Vers les initiatives qui comptent

Faites de votre épargne une ressource utile
à la transition écologique

lumo — *investissements*

Des questions ? Contactez-nous.

www.lumo-france.com

■ support@lumo-france.com ■

05 79 98 01 57



Lumo est Conseiller en Investissements Participatifs - Société par actions simplifiée au capital de 2 174 700 euros
Lumo - Halle Héméra, 132 Rue Fondaudège 33000, Bordeaux. Immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°749 957 486
Immatriculée auprès de l'ORIAS (organisme gérant le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance) sous le
numéro 13000893.

Enregistrée par l'ACPR en tant qu'agent prestataire de services de paiement de l'établissement de monnaie électronique Trezor -
33 Avenue de Wagram 75017 Paris.